|  |
| --- |
| 5a2b0e84a3bc3.jpg |
| **MINISTERE DE LA SANTE, *en charge de la prévention*** |

PROGRAMMES D’ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

OBÉSITE ADULTE

**Mémoire technique du candidat**

Le mémoire technique du candidat constituant son offre devra répondre au plan-type énoncé ci-après en veillant à le respecter. Une attention particulière sera portée à la clarté et la concision de l’offre.

**Chapitre 1 – Qualifications et expérience professionnelles**

Le candidat détaillera les qualifications expérience professionnelles en matière d’éducation thérapeutique des patients.

**Chapitre 2 - Prestations proposées**

*Chapitre 1.1 – Description détaillée des modalités de prestations*

Le candidat décrira avec précision les modalités de prestations (méthodologie, organisation et mise en œuvre, etc.) qu’il propose.

*Chapitre 1.2 – Lieu de pratique*

Il faudra préciser le(s) lieu(x) de pratique mis à disposition pour les patients ainsi que leur localisation géographique.

*Chapitre 1.3 – Disponibilité du candidat*

Le candidat devra proposer de plage horaire ainsi que leur répartition hebdomadaire de ses disponibilités sous forme d’un tableau.

*Chapitre 1.4 – Moyens humains et matériels*

Le candidat indiquera ici le profil de chaque éducateur sportif susceptible d’intervenir dans le cadre de la prestation et détaillera le matériels mis à disposition.

**Chapitre 3 – « Libre »**

Ce dernier chapitre est laissé à la libre disposition du candidat, s’il souhaite apporter des compléments d’information utiles pour une meilleure compréhension de son offre et de ses arguments.